

Macron finance-t-il les Sleeping Giants qui assèchent les finances des sites patriotes ?

écrit par Christine Tasin | 20 décembre 2019



Oyez bonnes gens ! La lutte contre les populistes bat son plein en Macronie ! Y compris au Sénat où, bien que LREM n'y soit pas majoritaire on vote tout ce que veut le locataire de l'Elysée, le doigt sur la couture de pantalon...

La loi Avia est donc discutée, amendée (sic !) au Sénat... et Macron en profite pour la corser en mettant carrément dans la loi que les annonceurs devront publier la liste de ceux qu'ils financent et qu'ils ne pourront donc pas échapper à leur responsabilité... même pénale en cautionnant par leurs pubs des discours de haine !

Jusqu'à présent, les publicitaires ne savaient pas sur quel

site ses annonces s'affichaient, puisque tout est dorénavant un savant calcul fait à partir de vos historiques de vos cookies... vous générez sur chaque site où vous passez les publicités susceptibles de vous concerner. Publicités qui rapportent au site, évidemment. Nous avons choisi sur RR de ne pas mettre de pub, rendant nos finances très fragiles, mais refusant le harcèlement publicitaire et que les aleas des cookies ne nous amène, malgré nous, à faire de la pub pour... par exemple des hidjab !

.
C'est ce type de pub qui s'affiche en fonction des *cookies*, de votre historique sur les sites Web, bref des données que vous laissez accessibles quand vous êtes sur internet. L'annonceur n'achète pas un espace bien délimité sur un site, mais son message s'affiche sur les sites en fonction de sa cible.

Conséquence : l'annonceur ne sait pas sur quel site s'affiche sa publicité. Seule exception : il peut choisir de ne pas apparaître sur les sites pornographiques et de jeux de hasard. C'est là qu'interviennent les *sleeping giants* : ils interpellent les annonceurs via Facebook ou Twitter pour leur signifier que leur pub se trouve sur Breitbart News ou Boulevard Voltaire.

<https://www.20minutes.fr/high-tech/2133679-20170920-sleeping-giants-comment-toucher-porte-monnaie-sites-fake-news>

.
**Or, Macron ne veut plus de cela, c'est trop facile !
L'annonceur sera et responsable et coupable, non mais !**

Ainsi, dans la nuit du 17 au 18 décembre, a été présenté par

un groupe de sénateurs, principalement de La République en marche, un amendement stipulant que « les annonceurs publient en ligne et tiennent à jour au minimum mensuellement les informations relatives aux emplacements de diffusion de leurs annonces qui leur sont communiquées par les vendeurs d'espace publicitaire sur Internet en application de l'article 23 etc. [...] Les annonceurs deviennent donc pénalement responsables de l'endroit où leurs annonces sont diffusées.

<https://www.bvoltaire.fr/connaissez-vous-lamendement-47-de-larticle-6aa-vote-au-senat/>

Mieux encore, l'aveu :

Le secrétaire d'Etat au numérique a déclaré sans état d'âme, après que cet amendement, qui a reçu un avis favorable de la commission et du gouvernement, a été voté :

[...]

« Ce que l'amendement 47 organise, c'est de dire : aujourd'hui il y a moyen via les régies, pour ces grands annonceurs, de savoir sur quels sites leurs publicités sont diffusées, et donc ils doivent diffuser la liste, ce qui les oblige en fait à s'intéresser à la chose. Ou si eux ne s'intéressent pas à la chose, je suis certain que certaines organisations se pencheront sur le sujet et les alerteront, ce qui en fait assèche une partie du financement des sites extrêmes ou que nous souhaitons ici voir disparaître. » Nous y voilà.

Les lecteurs de *Boulevard Voltaire* et internautes actifs ont sans doute suivi cette polémique autour de l'action de cyber-militants nommés « Sleeping Giants ». Ces activistes, agissant dans l'anonymat le plus complet, font pression depuis plusieurs mois sur les annonceurs dont les publicités

sont présentes sur des médias ne correspondant pas à leurs idées. Ainsi, [Boulevard Voltaire](#), *CNews* et *Valeurs actuelles*, entre autres, ont vu une partie de leurs annonceurs fuir et donc leurs finances baisser. Avec l'objectif affiché d'assécher financièrement ces médias, les Sleeping Giants se posent clairement en [ennemis de la liberté d'expression et de la liberté de la presse](#).

Or, quelles sont ces « *certaines organisations* » auxquelles le secrétaire d'État fait allusion ? Les Sleeping Giants qui agissent dans le plus total anonymat et utilisent des méthodes de gangsters (bad-buzz, menace à peine déguisée de boycott) ?

Derrière [ces grands discours de lutte contre l'incitation à la haine](#) se cache, en réalité, [un moyen inédit de lutte contre toute opposition](#). En légiférant ainsi, l'exécutif favorise le délit d'opinion, voire l'autocensure !

[...]

<https://www.bvoltaire.fr/connaissiez-vous-lamendement-47-de-l-article-6aa-vote-au-senat/>

C'est énorme. L'aveu. La seule haine qui intéresse Macron et qu'il veut éradiquer, c'est la nôtre, celle des patriotes, des populistes, des anti-macroniens qui commettent le crime impardonnable de s'opposer à l'islam et à l'immigration.

D'où ma question, ironique mais finalement légitime : Macron finance-t-il ses auxiliaires, les Sleeping Giants ? Ils étaient 3 au départ... 3 des jeunes macroniens qui ont mis en selle Macron en 2016-2017 ?

.

Post-scriptum

C'est BD Voltaire qui nous alerte, avec quand même une phrase qui fait sauter en l'air et hurler : *Derrière l'objectif louable de « [combattre la haine sur Internet et les réseaux sociaux](#) » se cachent, çà et là, quelques monstres marins immergés.*

Louable, vraiment, le prétexte de "combattre la haine sur Internet et les réseaux sociaux" ? Bd Voltaire qui prétend défendre la liberté d'expression et se plaint des attaques qu'il subit via les Sleeping Giants trouve-t-il que la chasse que nous subissons tous, dans la réinfosphère est louables ? Je suis perplexe, pour ne dire que cela...

.